Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 49 (1941)

Heft: 42

Artikel: Vaccinations préventives

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-548313

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Von dem Bleibenden

Von *Paul Steinmüller*

Durch Regenwetter fuhr ich auf der Landstrasse dahin. Die Räder schnitten scharfe Linien in den feuchten Sand des Weges, der mit Fußstapfen besät war. In der Stadt war Ausmusterung gewesen und viele waren des Wegs gezogen in Hoffen und Sorge, in Zufriedenheit und Not. Ueber die Spuren wischte der Regen wie ein feuchter Schwamm und löschte alles, meine Spur, jener Spur. Morgen würde der Weg neue Eindrücke aufnehmen. Und wieder verwischt! Und wieder andere! Und was bleibt?

Am Wegrand erblickte ich ein Weidengebüsch, unter das sich ein Volk Rebhühner vor dem Regen geflüchtet hatte. Und dabei fiel mir etwas ein. Wie ich im Frühling auch dieses Weges gekommen war und Kinder die Weidengerte, mit der sie ihr Spiel getrieben hatten, in den Rand des Weges pflanzten. Ein Busch war daraus geworden, unter dem das Wild Schutz fand. Im nächsten Jahr würde hier ein Wanderer einen Schattenplatz finden und noch später würden die Korbflechter kommen, Ruten schneiden und Geflechte herstellen, die dann von Hand zu Hand durch das Land wandern würden, um Früchte darein zu bergen.

Und jetzt wusste ich, was von uns bleibt. Nicht die Spuren, die wir in Sand oder Stein schrieben, aber das, was wir leise ausstreuten und umsonst gaben, unsere Freundlichkeit und Güte, alle kleinen Zehrgelder, die uns die grosse Mutter Liebe für die Wanderschaft in die Tasche steckte. Wir dürfen unsern enggeknüpften Rock nur aufnesteln, um mehr Licht, mehr Freude, mehr Glück in die Welt zu senden. Heiterer, froher werden dann die Menschen, und das ist die Kost, von der die Kommenden zehren.

Vaccinations préventives

La fréquence et l'ampleur des mouvements de populations dont notre époque est le témoin, les conditions d'hygiène souvent défectueuses dans lesquelles se sont trouvées ces populations, ont donné à la question de l'immunisation contre les maladies infectieuses un sens d'actualité tout particulier.

Il a donc paru qu'il n'était pas sans intérêt de rappeler les origines de la vaccination préventive et les découvertes successives qui en ont fait le moyen de défense perfectionné que l'on connaît aujourd'hui, contre le redoutable danger des épidémies.

Déjà dans l'antiquité on avait observé qu'une première atteinte de certaines maladies infectieuses, lorsqu'elle n'entraînait pas la mort du malade, le mettait, pour un temps plus ou moins long et quelquefois pendant le reste de sa vie, à l'abri d'une seconde atteinte de la même maladie. On savait en particulier que cette faculté de conférer un état de résistance ou, comme nous disons aujourd'hui, d'immunité, était le propre de diverses fièvres éruptives et de certaines maladies épidémiques qui, autrefois, se répandaient avec une facilité extrême d'un pays à l'autre faisant souvent d'innombrables victimes.

Parmi ces maladies épidémiques, une des plus fréquentes était la variole qui n'épargnait ni les riches ni les pauvres ni même les têtes couronnées puisque, comme on le sait, Louis XV., roi de France, un des plus grands potentats de son temps, en est mort.

Aussi, depuis les temps les plus reculés, l'humanité cherchait-elle à se préserver contre ce fléau, mais pendant des siècles sans grand succès.

Se basant sur l'observation que nous venons de citer, on pratiquait depuis longtemps en Orient, notamment en Chine, en Perse et aux Indes, l'inoculation artificielle de la variole aux personnes bien portantes dans l'espoir de provoquer chez elles une atteinte bénigne de la maladie, qui entraîne l'immunité. Dans ce but on prélevait du pus sur des pustules et on l'inoculait par piqûre ou scarification. Au XVIIIe siècle, cette méthode fut apportée d'Asie à Constantinople où elle fut appliquée sur une vaste échelle pendant les épidémies de variole qui, à cette époque, y étaient très fréquentes. Parmi les personnes qui furent ainsi immunisées se trouvait alors le petit garçon de Lady Montague, ambassadrice de Grande-Bretagne en Turquie, laquelle, enthousiasmée du résultat obtenu chez son fils, fit connaître ce procédé dans son pays, d'où il se répandit rapidement sur le continent.

La variolisation fut ainsi la première étape sur la voie qui devait conduire à l'application de vaccinations préventives contre diverses maladies infectieuses. Malheureusement, en dépit de la faveur dont ce procédé jouissait à l'époque, il présentait de graves dangers. Bien souvent, en effet, l'évolution de la variole inoculée n'était nullement plus légère que celle de la maladie naturelle et aboutissait à la mort du patient. Au surplus, le sujet sur lequel la variolisation était pratiquée, devenait lui-même une nouvelle source de contagion et pouvait répandre la variole dans son entourage. C'est pourquoi la variolisation fut par la suite abandonnée et reste aujourd'hui, interdite dans tous les pays civilisées.

Un énorme progrès dans la protection contre la variole fut réalisé à la fin du XVIIIe siècle par la découverte de Jenner qui substitua à la variolisation l'inoculation à l'homme de la vaccine, maladie atteignant spontanément le cheval et la vache. Jenner, médecin à Berkley dans le comté Gloucester, en pratiquant la variolisation pendant une épidémie de variole qui sévissait dans ce pays, remarqua que certains paysans employés dans les étables et qui, au contact des vaches, avaient contracté la vaccine, devenaient par la suite réfractaires à la variolisation.

La vaccine est, comme l'on sait, une maladie légère qui se limite, chez la vache, à la formation sur la peau des pis de quelques pustules plates remplies de liquide douteux. Des pustules semblables apparaissent également aux doigts des personnes qui, en trayant des vaches malades, contractent accidentellement cette affection. En quelques jours les pustules sèchent, puis les croûtes tombent, laissant sur la peau de petites cicatrices. Les observations faites par Jenner le décidèrent à inoculer au bras d'un jeune garçon du pus prélevé des pustules apparues aux doigts d'une femme qui avait contracté la vaccine en donnant des soins à une génisse malade.

A la suite de cette intervention, des pustules en tous points semblables à celles qui s'étaient formées sur les doigts de la femme en question apparurent sur la peau du bras de ce jeune garçon. Deux mois après, Jenner, chez le même sujet, qui selon lui devait devenir réfractaire à la variole, pratiqua la variolisation et constata que ses prévisions étaient justifiées, car l'inoculation resta sans effet. Ainsi, la vaccination antivariolique était un fait établi. Cette découverte fut un des plus grands bienfaits de l'humanité, car son application constitue, de nos jours encore, le plus sûr moyen de se préserver contre la variole.

Cependant, cette découverte capitale resta isolée pendant près de trois quarts de siècle. La généralisation de ce procédé à d'autres maladies infectieuses fut en effet longtemps entravée par l'ignorance où l'on se trouvait des causes réelles de ces maladies. Ce n'est qu'avec les progrès de la bactériologie et, en particulier, à la suite des découvertes géniales de Pasteur dans ce domaine, que la vaccination a trouvé de nouveaux champs d'application.

(Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge). *A suivre.*

Schweizerischer Samariterbund
Alliance suisse des Samaritains

Samariterhilfslehrerkurs in Basel

Wir erinnern unsere Sektionen daran, dass der Samariterhilfslehrerkurs in Basel vom 28. November bis 7. Dezember stattfinden wird, mit Vorprüfung am Sonntag, 2. November. Schluss der Anmeldefrist: 23. Oktober.

Diejenigen Sektionen, die weiteres Hilfslehrpersonal benötigen, möchten innerhalb der angegebenen Frist die nötigen Anmeldeformulare bei unserem Verbandssekretariat verlangen.

Cours de répétition pour moniteurs-samaritains

du 18 au 20 octobre 1941.

A la suite de circonstances diverses, il ne nous est plus possible d'organiser le cours à Moutier, comme prévu, raison pour laquelle il aura lieu à *Bienne*.

Les monitrices et moniteurs, pour lesquels ce cours entre en ligne de compte, ont reçu une invitation directement de notre Secrétariat.

Abgabe der Henri-Dunant-Medaille

Wir machen unsere Sektionen nochmals darauf aufmerksam, dass Anträge für die Abgabe der Henri-Dunant-Medaille anlässlich der ordentlichen Abgeordnetenversammlung des Jahres 1942 vor dem 1. November 1941 an das Verbandssekretariat eingereicht werden müssen. Antragsformulare können jederzeit bezogen werden.

Nach dem 1. November 1941 eingehende Anträge können für die Abgabe der Auszeichnung pro 1942 nicht mehr berücksichtigt werden.